



**KOSMO TRAVEL**  
GROUPS

# CONVOCAATION AEROPORT ROISSY CDG – TERMINAL 2F

**CIE BOURSE  
ILE MAURICE  
DU 21 AU 30 JANVIER 2026**

## VOL ALLER

**PARIS ROISSY CDG - MAURICE**

<b>DATE</b>	<b>21/01/2026</b>
<b>HEURE DE CONVOCAATION</b>	<b>13H20</b>
<b>LIEU DE RENDEZ-VOUS</b>	<b>Sortie 5 – Face à la zone 3 - panneau KOSMO TRAVEL GROUPS</b>
<b>COMPAGNIE AERIENNE</b>	<b>AIR MAURITIUS</b>
<b>HEURE DE DEPART</b>	<b>16H20</b>
<b>NUMERO DE VOL</b>	<b>MK 015</b>
<b>HEURE D'ARRIVEE</b>	<b>06H35 (le 22/01/26)</b>

## VOL RETOUR

**MAURICE - PARIS ROISSY CDG**

<b>DATE</b>	<b>29/01/2026</b>
<b>COMPAGNIE AERIENNE</b>	<b>AIR MAURITIUS</b>
<b>HEURE DE DEPART</b>	<b>22H35</b>
<b>NUMERO DE VOL</b>	<b>MK 014</b>
<b>HEURE D'ARRIVEE</b>	<b>07H35 (le 30/01/26)</b>

**NUMERO DE PERMANENCE – ASSISTANCE AEROPORT**

**- JOIGNABLE UNIQUEMENT LE JOUR DU DEPART EN CAS D'URGENCE -**

**06.60.47.59.16**

## FRANCHISES BAGAGES (par personne) :

- 1 bagage en soute de 23 kilos
- 1 bagage cabine de 7 kilos

*En vous présentant à l'enregistrement des vols détaillés ci-dessus, vous confirmez avoir pris connaissance des dispositions juridiques applicables à votre transport aérien. Il est important de consulter attentivement ces dispositions pour comprendre vos droits et obligations lors de votre voyage.*

## INFORMATIONS PRATIQUES

### FORMALITES

N'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité valide (passeport ou carte nationale d'identité) **en conformité avec votre destination finale.**

**Chaque participant doit s'assurer d'être en règle concernant les formalités administratives de police, de douane et de santé nécessaire au bon déroulement de son voyage y compris pour les mineurs.**

**Chaque participant doit être impérativement en possession d'un document d'identité valide avec sa photographie.**

Une autorisation de sortie du territoire est nécessaire pour tout mineur résidant en France, quel que soit sa nationalité, qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents ayant l'autorité parentale. Pour plus d'informations : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits)

Les ressortissants de nationalité étrangère doivent se renseigner auprès des autorités compétentes du pays de destination pour les formalités de police et s'assurer de l'obtention et de la validité d'un visa le cas échéant.

**A noter** : certains pays exigent un passeport valide plusieurs mois après la date prévue de retour et plusieurs pages vierges.

### A VOTRE ARRIVEE

A votre arrivée à l'aéroport de Maurice vous devrez vous diriger vers le comptoir 8 où vous serez accueillis par le représentant local KREOLA.

Numéros utiles KREOLA :

- Superviseur aéroport : +230 5940 9815 ou +230 5940 9814
- Représentant hôtel : +230 5940 9812
- Numéro d'urgence : +230 5940 9800 **(uniquement en cas d'urgence)**

### POUR BIEN VOYAGER

En période de fortes affluences, nous vous recommandons de prendre vos dispositions afin de respecter l'heure de convocation indiquée ci-dessus et de procéder à votre enregistrement auprès de la compagnie aérienne dès l'ouverture des comptoirs.

Ceci afin de pouvoir passer les contrôles de douane et bagages à main sereinement et être à l'heure en zone d'embarquement. Tout retard à l'embarquement pourrait entraîner un refus d'embarquement de la part de la compagnie aérienne dont nous ne pourrions être tenus pour responsables.

**Les différents documents demandés doivent être imprimés intégralement et ne pas être uniquement sur vos téléphones**, cela pourrait avoir des conséquences en cas de pertes, vols, batterie non chargée etc.

Nous vous recommandons de garder vos papiers d'identité, documents de voyages, traitements médicaux (avec l'ordonnance correspondante) et objets de valeur dans votre bagage à main.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter la franchise bagage indiquée sur vos documents de voyages, et indiquée ci-dessus, au-delà, nous ne pouvons vous garantir leur enregistrement. Tout bagage supplémentaire, autorisé par la compagnie aérienne, donnera lieu au paiement d'un excédent auprès de cette dernière.

Tous les liquides doivent être, obligatoirement, placés dans votre bagage en soute, une tolérance est toutefois accordée par la plupart des compagnies aériennes pour des produits ne dépassant pas 100 ml.

Pour plus d'information, merci de bien vouloir vous renseigner auprès de votre compagnie ou sur Internet à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16085#:~:text=Cela%20concerne%20aussi%20les%20gels%2C%20p%2C%20a%20rosols...&text=Les%20liquides%20et%20a%20rosols%20doivent,20%20x%2020%20cm%20environ>

Nous vous informons que l'ensemble des compagnies aériennes applique désormais des consignes de sécurité renforcées concernant les batteries externes (power banks).

👉 À retenir :

- Les batteries externes sont autorisées uniquement en cabine (bagage à main), interdites en soute.
- La capacité maximale autorisée est de 100 Wh (environ 20 000 mAh).
- Elles doivent être rangées sous le siège ou dans la pochette du siège, et non utilisées pendant le vol (recharge d'appareils ou de la batterie interdite).

Ces mesures de sécurité sont désormais progressivement appliquées par l'ensemble des compagnies.

**Nous vous recommandons de charger vos appareils avant le départ et à ne pas utiliser de power bank à bord.**

**KOSMO TRAVEL GROUPS VOUS SOUHAITE UN AGREABLE VOYAGE !**